

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique

Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage
du réseau d'Enseignement organisé par la Communauté française

**ENSEIGNEMENT SPECIALISE ORGANISE PAR LA
COMMUNAUTE FRANCAISE**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE DE FORME 3

HORAIRES HEBDOMADAIRES DES TROIS PHASES

***HORAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
DES TROIS PHASES***

391/2009/259

OBJET : Enseignement secondaire spécialisé de forme 3 organisé par la Communauté française.

Horaires hebdomadaires des trois phases - Horaires de la formation professionnelle des trois phases.

Réseaux : CF
Niveaux et services : Secondaire (Spéc)
Période : A partir du 1^{er} septembre 2009

- Aux directions des établissements dispensant l'enseignement secondaire spécialisé organisé par la Communauté française.

Pour information :

- Aux membres du Service d'Inspection de l'enseignement spécialisé ;
- Aux directions des Hautes Ecoles organisées par la Communauté française ;
- Aux membres du Service d'Inspection des centres P.M.S. ;
- Aux directions des centres P.M.S. spécialisés de la Communauté française ;
- Aux directeurs des internats et des homes d'accueil de la Communauté française ;
- A la directrice du Centre d'autoformation et de formation continuée des personnels de l'enseignement de la Communauté française.

Autorité : Directeur général adjoint

Signataire : Jean STEENSELS

Gestionnaires : Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage du réseau d'Enseignement organisé par la Communauté française

Personne-ressource :

Guy Fosty - bureau 1G54

Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 - 1000 Bruxelles

Circulaire : administrative

Documents à renvoyer : non

Référence facultative : 391/2009/259

Mot clé : horaires

Nombre de pages : texte : 35

Bruxelles, le 29/06/2009

II/JS/GF/391/2009/259
Guy FOSTY : ☎ 02/690.81.19.

Vous trouverez ci-jointes les modalités d'organisation de l'année scolaire 2009-2010.

La nouvelle organisation de la forme 3 de l'enseignement spécialisé, telle que prévue par le décret du 3 mars 2004, concerne tous les élèves relevant de cette forme 3. Les nouvelles grilles ci-jointes sont donc applicables pour tous les élèves.

Les métiers repris ci-après sous l'article 342 donnent droit à une attestation de compétences acquises jusqu'à l'approbation par le Gouvernement d'un profil de formation correspondant qui débouchera sur un certificat de qualification.

La circulaire n° 2360 du 23 juin 2008 (381/2008/259) est abrogée au 1^{er} septembre 2009.

Le Directeur général adjoint,

Jean STEENSELS.

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIALISÉ
ORGANISÉ PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE**

**ENSEIGNEMENT DE
FORME 3**

HORAIRES HEBDOMADAIRES DES TROIS PHASES

	PHASE 1		PHASE 2 (1)	PHASE 3 (1)
	<i>1 obs.</i>	<i>Secteur</i>	<i>Groupe prof</i>	<i>Métier</i>
Religion-Morale	2	2	2	2
Formation de base	18	14	9	9
Français (2)	5	4	3	3
Mathématique (3)	5	4	3	3
Éducation physique	4	4	3	2
Éducation plastique (4)	2	0 à 2	0	0
Éducation musicale (4)	2	0 à 2		
Éducation sociale (5)	0	0	0	1
Formation professionnelle (6)	12	15	21	23
Activités au choix (7)	3 ou 4	4 ou 5	3 ou 4	1 ou 2
Éducation sociale (5)	0 à 2	0 à 2	0 à 2	0 ou 1
Langue Moderne (8)	0 à 2	0 à 2	0 à 2	0 ou 1
Activités liées au projet d'établissement (9)	0 à 4	0 à 4	0 à 4	0 à 2
Activités de soutien pédagogique (10)	0 à 4	0 à 4	0 à 4	0 à 2
TOTAL	35/36	35/36	35/36	35/36

- (1) Pour des raisons pédagogiques évidentes, le regroupement d'élèves entre différentes phases est à éviter.
Le regroupement des élèves de 1^{ère} observation et des phases 1(secteur), 2 ou 3 n'est pas autorisé.
- (2) Les activités du cours de français doivent rencontrer les compétences-seuils de français mais aussi les compétences prioritaires d'histoire et d'actualité.
Le professeur de français gère la répartition hebdomadaire des périodes de cours et assume la responsabilité de cette gestion.
- (3) Les activités du cours de mathématique doivent rencontrer les compétences-seuils de mathématique mais aussi les compétences prioritaires de science et de géographie.
Le professeur de mathématique gère la répartition hebdomadaire des périodes de cours et assume la responsabilité de cette gestion.
- (4) Dans la phase 1 (secteur professionnel), le libre choix est laissé au chef d'établissement entre le cours d'éducation plastique et le cours d'éducation musicale. Néanmoins, un des deux cours d'éducation artistique (éducation plastique ou éducation musicale) sera organisé avec un maximum de 2 périodes.
- (5) L'éducation sociale s'inscrit dans la logique des orientations reprises par le décret du 24 juillet 1997 (missions de l'enseignement) et comporte essentiellement l'éducation à la citoyenneté.
Le cours d'éducation sociale peut être attribué à un professeur de cours généraux, de cours spéciaux, de cours techniques, de pratique professionnelle **ou** de cours techniques et de pratique professionnelle.
- (6) En 1^{ère} observation, la formation professionnelle comporte des cours représentatifs de minimum 2 secteurs professionnels avec un minimum de 4 périodes par cours.
- (7) Les activités au choix de l'établissement permettent d'ajuster l'enseignement aux intérêts et aux projets des élèves.
Elles conduisent chaque établissement à prendre en compte des données liées aux profils de formation spécifiques de l'enseignement secondaire spécialisé de forme 3.
Pour un même élève et pendant la durée de la phase, il est nécessaire d'assurer la continuité du choix adopté.
- (8) Dans le cadre des activités au choix, le cours de langue moderne peut être :
 - d'une période lorsque ce cours est organisé dans la formation professionnelle ;
 - de 2 périodes lorsque ce cours n'est pas organisé dans la formation professionnelle.

(9) Activités liées au projet d'établissement :

- exploitation de l'outil informatique ;
- cours lié(s) à la formation professionnelle ;
- activités liées à l'éducation physique et sportive ;
- activités liées à l'éducation artistique ;
- ...

Si l'établissement choisit d'organiser une(des) période(s) liée(s) à la formation professionnelle, elle(s) doit(doivent) être attribuée(s) à un professeur assurant déjà des activités de la formation professionnelle.

(10) Les activités de soutien pédagogique doivent être attribuée(s), en fonction de leur destination, à un professeur assurant déjà une activité de la formation de base ou de la formation professionnelle.

Remarque importante

Lors de la communication des attributions et horaires, il est impératif que chaque professeur ait connaissance des différents cours à dispenser qui sont repris à son horaire, particulièrement en ce qui concerne la formation technique et professionnelle.

AGRONOMIE.....	7
Horticulture.....	8
Ouvrier jardinier/Ouvrière jardinière (47).....	8
Ouvrier/Ouvrière en exploitation horticole (47).....	8
INDUSTRIE.....	9
Construction métallique.....	10
Ferronnier/Ferronnière (47).....	10
Métallier/Métallièrè (47).....	10
Mécanique : garage.....	10
Aide mécanicien/Aide mécanicienne cycles/petits moteurs (47).....	11
Aide mécanicien/Aide mécanicienne garagiste (47).....	11
Mécanique : carrosserie - tôlerie.....	11
Préparateur/Préparatrice de travaux de peinture en carrosserie (47).....	11
Tôlier/Tôlièrè en carrosserie (47).....	11
Peintre en carrosserie (47).....	12
CONSTRUCTION.....	13
Construction - gros œuvre.....	14
Maçon/Maçonne (47).....	14
Ouvrier carreleur/Ouvrière carreleuse (47).....	14
Paveur/Placeuse (47).....	14
Bois.....	15
Monteur-Placeur/Monteuse-Placeuse d'éléments menuisés (47).....	15
Equipement du bâtiment.....	15
Monteur/Monteuse en sanitaire (47).....	15
Monteur/Monteuse en chauffage (47).....	15
Parachèvement du bâtiment.....	16
Ouvrier/Ouvrière en peinture du bâtiment (47).....	16
Ouvrier plafonneur/Ouvrière plafonneuse (47).....	16
Ouvrier-poseur/Ouvrière-poseuse de revêtements souples de sols (47).....	16
Couverture du bâtiment.....	17
Poseur/Poseuse de couvertures non métalliques (47).....	17
Maintenance.....	17
Ouvrier/Ouvrière d'entretien du bâtiment et de son environnement (47).....	17

HOTELLERIE - ALIMENTATION.....	19
Restauration.....	20
Commis de cuisine de collectivité (342-PQ).....	20
Commis/Commise de cuisine (47).....	20
Commis/Commise de salle (47).....	20
Préparateur/Préparatrice en boucherie - Vendeur/Vendeuse en boucherie-charcuterie et plats préparés à emporter (47).....	21
Ouvrier polyvalent en restauration rapide (342-PQ).....	21
Boulangerie - pâtisserie.....	22
Ouvrier en boulangerie - pâtisserie (342-PQ).....	22
HABILLEMENT - TEXTILE.....	23
Habillement.....	24
Ouvrier retoucheur/Ouvrière retoucheuse (47).....	24
Piqueur polyvalent/Piqueuse polyvalente (47).....	24
ARTS APPLIQUES.....	25
Imprimerie - reliure.....	26
Ouvrier en imprimerie (342-PQ).....	26
Ouvrier en imprimerie - reliure (342-PQ).....	26
Reliure - encadrement.....	26
Ouvrier en reliure - encadrement (342-PQ).....	26
Ouvrier en reliure (342-PQ).....	27
Encadreur/Encadreuse (47).....	27
ECONOMIE.....	28
Travaux de magasin.....	29
Auxiliaire de magasin (47).....	29
Equipier/Equipière logistique (47).....	29
Travaux de bureau.....	30
Assistant de réception-téléphoniste/Assistante de réception-téléphoniste (47).....	30
Encodeur/Encodeuse de données (47).....	30
SERVICE AUX PERSONNES.....	32
Services sociaux et familiaux.....	33
Aide ménager/Aide ménagère (47).....	33
Aide logistique en collectivité (47).....	33
Ouvrier/Ouvrière en blanchisserie - nettoyage à sec (47).....	34
Technicien de surface-nettoyeur/Technicienne de surface-nettoyeuse (47).....	34

Secteur professionnel 1 : AGRONOMIE

Première phase (secteur)	Deuxième phase	Troisième phase																																																
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="3" style="text-align: center;">AGRONOMIE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="width: 60%;">Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)</td> <td style="width: 20%; text-align: center;">CT</td> <td style="width: 20%; text-align: center;">0 ou 3</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier (2) - TP Horticulture</td> <td style="text-align: center;">PP</td> <td style="text-align: center;">[12 ou 15] 12 ou 15</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">TOTAL</td> <td style="text-align: center;">15</td> </tr> </tbody> </table>	AGRONOMIE			Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3	Pratique du métier (2) - TP Horticulture	PP	[12 ou 15] 12 ou 15	TOTAL		15	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="3" style="text-align: center;">Horticulture</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="width: 60%;">Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)</td> <td style="width: 20%; text-align: center;">CT</td> <td style="width: 20%; text-align: center;">0 ou 3</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Horticulture (horticulture, entretien des parcs et jardins)</td> <td style="text-align: center;">PP</td> <td style="text-align: center;">[18 ou 21] 18 ou 21</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">TOTAL</td> <td style="text-align: center;">21</td> </tr> </tbody> </table>	Horticulture			Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Horticulture (horticulture, entretien des parcs et jardins)	PP	[18 ou 21] 18 ou 21	TOTAL		21	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="3" style="text-align: center;">Ouvrier jardinier/Ouvrière jardinière (47)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="width: 60%;">Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)</td> <td style="width: 20%; text-align: center;">CT</td> <td style="width: 20%; text-align: center;">0 ou 3</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Entretien des parcs et jardins - Cours complémentaire(s) (3)</td> <td style="text-align: center;">PP PP</td> <td style="text-align: center;">[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">TOTAL</td> <td style="text-align: center;">23</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="3" style="text-align: center;">Ouvrier/Ouvrière en exploitation horticole (47)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="width: 60%;">Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)</td> <td style="width: 20%; text-align: center;">CT</td> <td style="width: 20%; text-align: center;">0 ou 3</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Horticulture - Cours complémentaire(s) (3)</td> <td style="text-align: center;">PP PP</td> <td style="text-align: center;">[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">TOTAL</td> <td style="text-align: center;">23</td> </tr> </tbody> </table>	Ouvrier jardinier/Ouvrière jardinière (47)			Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Entretien des parcs et jardins - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3	TOTAL		23	Ouvrier/Ouvrière en exploitation horticole (47)			Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Horticulture - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3	TOTAL		23
AGRONOMIE																																																		
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3																																																
Pratique du métier (2) - TP Horticulture	PP	[12 ou 15] 12 ou 15																																																
TOTAL		15																																																
Horticulture																																																		
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3																																																
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Horticulture (horticulture, entretien des parcs et jardins)	PP	[18 ou 21] 18 ou 21																																																
TOTAL		21																																																
Ouvrier jardinier/Ouvrière jardinière (47)																																																		
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3																																																
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Entretien des parcs et jardins - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3																																																
TOTAL		23																																																
Ouvrier/Ouvrière en exploitation horticole (47)																																																		
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3																																																
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Horticulture - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3																																																
TOTAL		23																																																
<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité et de lecture de plans ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.</p> <p>(2) La méthode de travail (CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier.</p>	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité et de lecture de plans ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.</p> <p>(2) La méthode de travail (CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier.</p>	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité et de lecture de plans ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier. Ces cours techniques ne peuvent pas être choisis comme cours complémentaires.</p> <p>(2) La méthode de travail (CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier.</p> <p>(3) Ces périodes doivent être consacrées à des activités relevant de la formation professionnelle. Les cours choisis en complément de la formation n'ont pas de compétences certificatives. Ils ne peuvent donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification.</p>																																																

Secteur professionnel 2 : INDUSTRIE

Première phase (secteur)			Deuxième phase			Troisième phase		
INDUSTRIE			Construction métallique			Ferronnier/Ferronnière (47)		
Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3	Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3	Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3
Pratique du métier (2) (3) :		[12 ou 15]	Pratique du métier y compris les stages (2) :		[18 ou 21]	Pratique du métier y compris les stages (2) :		[20 ou 23]
- TP mécanique (4)	PP	0 à 9	- TP Constructions métalliques (3)	PP	18 ou 21	- TP Ferronnerie	PP	17 à 23
- TP garage (4)	PP	0 à 9				- Cours complémentaire(s) (3)	PP	0 ou 3
- TP carrosserie (4)	PP	0 à 9						
- TP cycle – moto – petit engin (4)	PP	0 à 9						
TOTAL		15	TOTAL		21	TOTAL		23
						Métallier/Métallièrè (47)		
						Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité, dessin technique) (1)	CT	0 ou 4
						Pratique du métier y compris les stages (2) :		[19 ou 23]
						- TP Constructions métalliques	PP	16 à 23
						- Cours complémentaire(s) (3)	PP	0 ou 3
						TOTAL		23
			Mécanique : garage			Aide mécanicien/Aide mécanicienne cycles/petits moteurs (47)		
			Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3	Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3
			Pratique du métier y compris les stages (2) :		[18 ou 21]	Pratique du métier y compris les stages (2) :		[20 ou 23]
			- TP Garage (4)	PP	18 ou 21	- TP cycles/petits moteurs	PP	17 à 23
						- Cours complémentaire(s) (3)	PP	0 ou 3
			TOTAL		21	TOTAL		23

Mécanique : carrosserie - tôlerie		
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Carrosserie	PP	[18 ou 21] 18 ou 21
TOTAL		21

Aide mécanicien/Aide mécanicienne garagiste (47)		
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Garage - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
TOTAL		23

Préparateur/Préparatrice de travaux de peinture en carrosserie (47)		
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Préparation de peinture - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
TOTAL		23

Tôlier/Tôlière en carrosserie (47)		
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Tôlerie - Cours complémentaire (s) (3)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
TOTAL		23

		Peintre en carrosserie (47)		
		Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3
		Pratique du métier y compris les stages (2) :		[20 ou 23]
		- TP Peinture de carrosserie	PP	17 à 23
		- Cours complémentaire(s) (3)	PP	0 ou 3
		TOTAL		23
Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.	Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.	Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.		
(1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité, de lecture de plans ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier. (2) La méthode de travail (CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier. (3) Choix d'au moins 2 cours pour garantir l'approche professionnelle polyvalente et au minimum 3 périodes hebdomadaires par cours choisi. (4) Cours à choisir en priorité avec le(s) groupe(s) professionnel(s) de la deuxième phase.	(1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité et de lecture de plans ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier. (2) La méthode de travail (CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier. (3) Ce cours comprend les compétences d'ajustage, d'usinage et de soudage. (4) Ce cours comprend les compétences d'entretien de cycles, de petits moteurs et de véhicules.	(1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité et de lecture de plans ou de dessin technique ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier. (2) La méthode de travail (CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier. (3) Ces périodes doivent être consacrées à des activités relevant de la formation professionnelle. Les cours choisis en complément de la formation n'ont pas de compétences certificatives. Ils ne peuvent donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification.		

Secteur professionnel 3 : CONSTRUCTION

Première phase (secteur)			Deuxième phase			Troisième phase		
CONSTRUCTION			Construction – gros œuvre			Maçon/Maçonne (47)		
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3	Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3	Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3
Pratique du métier (2) (3) :		[12 ou 15]	Pratique du métier y compris les stages (2) :		[18 ou 21]	Pratique du métier y compris les stages (2) :		[20 ou 23]
- TP Bois (4)	PP	0 à 9	- TP Construction-gros œuvre (3)	PP	18 ou 21	- TP Construction - gros oeuvre	PP	17 à 23
- TP Construction – gros œuvre (4)	PP	0 à 9				- Cours complémentaire(s) (7)	PP	0 ou 3
- TP Equipement du bâtiment (4)	PP	0 à 9						
- TP Parachèvement du bâtiment (4)	PP	0 à 9						
- TP Couverture (4)	PP	0 à 9						
- TP Horticulture (5)	PP	0 ou 4						
TOTAL		15	TOTAL		21	TOTAL		23
						Ouvrier carreleur/Ouvrière carreleuse (47)		
						Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3
						Pratique du métier y compris les stages (2):		[20 ou 23]
						- TP Carrelage	PP	17 à 23
						- Cours complémentaire(s) (7)	PP	0 ou 3
						TOTAL		23
						Paveur/Paveuse (47)		
						Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3
						Pratique du métier y compris les stages (2) :		[20 ou 23]
						- TP Pavage	PP	17 à 23
						- Cours complémentaire(s) (7)	PP	0 ou 3
						TOTAL		23

	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Bois</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)</td> <td>CT</td> <td>0 ou 3</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Bois</td> <td>PP</td> <td>[18 ou 21] 18 ou 21</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>21</td> </tr> </tbody> </table>	Bois			Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Bois	PP	[18 ou 21] 18 ou 21	TOTAL		21	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Monteur - Placeur/Monteuse - Placeuse d'éléments menuisés (47)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)</td> <td>CT</td> <td>0 ou 3</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP montage de structures menuisées (3) - Cours complémentaire(s) (7)</td> <td>PP PP</td> <td>[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>23</td> </tr> </tbody> </table>	Monteur - Placeur/Monteuse - Placeuse d'éléments menuisés (47)			Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP montage de structures menuisées (3) - Cours complémentaire(s) (7)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3	TOTAL		23												
Bois																																						
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3																																				
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Bois	PP	[18 ou 21] 18 ou 21																																				
TOTAL		21																																				
Monteur - Placeur/Monteuse - Placeuse d'éléments menuisés (47)																																						
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3																																				
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP montage de structures menuisées (3) - Cours complémentaire(s) (7)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3																																				
TOTAL		23																																				
	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Équipement du bâtiment</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)</td> <td>CT</td> <td>0 ou 3</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Travaux sur tuyauterie</td> <td>PP</td> <td>[18 ou 21] 18 ou 21</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>21</td> </tr> </tbody> </table>	Équipement du bâtiment			Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Travaux sur tuyauterie	PP	[18 ou 21] 18 ou 21	TOTAL		21	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Monteur/Monteuse en sanitaire (47)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)</td> <td>CT</td> <td>0 ou 3</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Sanitaire (4) - Cours complémentaire(s) (7)</td> <td>PP PP</td> <td>[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>23</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Monteur/Monteuse en chauffage (47)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)</td> <td>CT</td> <td>0 ou 3</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Chauffage (4) - Cours complémentaire(s) (7)</td> <td>PP PP</td> <td>[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>23</td> </tr> </tbody> </table>	Monteur/Monteuse en sanitaire (47)			Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Sanitaire (4) - Cours complémentaire(s) (7)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3	TOTAL		23	Monteur/Monteuse en chauffage (47)			Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Chauffage (4) - Cours complémentaire(s) (7)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3	TOTAL		23
Équipement du bâtiment																																						
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3																																				
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Travaux sur tuyauterie	PP	[18 ou 21] 18 ou 21																																				
TOTAL		21																																				
Monteur/Monteuse en sanitaire (47)																																						
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3																																				
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Sanitaire (4) - Cours complémentaire(s) (7)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3																																				
TOTAL		23																																				
Monteur/Monteuse en chauffage (47)																																						
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3																																				
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Chauffage (4) - Cours complémentaire(s) (7)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3																																				
TOTAL		23																																				

Parachèvement du bâtiment		
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Parachèvement du bâtiment (4)	PP	[18 ou 21] 18 ou 21
TOTAL		21

Ouvrier/Ouvrière en peinture du bâtiment (47)		
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Peinture - Cours complémentaire(s) (7)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
TOTAL		23

Ouvrier plafonneur/Ouvrière plafonneuse (47)		
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Plafonnage - Cours complémentaire(s) (7)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
TOTAL		23

Ouvrier – poseur/Ouvrière-poseuse de revêtements souples de sols (47)		
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Revêtements des sols - Cours complémentaire(s) (7)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
TOTAL		23

	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Couverture du bâtiment</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)</td> <td>CT</td> <td>0 ou 3</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Couverture</td> <td>PP</td> <td>[18 ou 21] 18 ou 21</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>21</td> </tr> </tbody> </table>	Couverture du bâtiment			Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Couverture	PP	[18 ou 21] 18 ou 21	TOTAL		21	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Poseur/Poseuse de couvertures non métalliques (47)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)</td> <td>CT</td> <td>0 ou 3</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Couverture - Cours complémentaire(s) (7)</td> <td>PP PP</td> <td>[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>23</td> </tr> </tbody> </table>	Poseur/Poseuse de couvertures non métalliques (47)			Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Couverture - Cours complémentaire(s) (7)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3	TOTAL		23
Couverture du bâtiment																										
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3																								
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Couverture	PP	[18 ou 21] 18 ou 21																								
TOTAL		21																								
Poseur/Poseuse de couvertures non métalliques (47)																										
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3																								
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Couverture - Cours complémentaire(s) (7)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3																								
TOTAL		23																								
	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Maintenance</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)</td> <td>CT</td> <td>0 ou 3</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Horticulture (5) - TP Construction – gros oeuvre - TP Parachèvement du bâtiment - TP Bois (6)</td> <td>PP PP PP PP</td> <td>[18 ou 21] 5 ou 6 3 ou 4 3 ou 4 7 ou 8</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>21</td> </tr> </tbody> </table>	Maintenance			Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Horticulture (5) - TP Construction – gros oeuvre - TP Parachèvement du bâtiment - TP Bois (6)	PP PP PP PP	[18 ou 21] 5 ou 6 3 ou 4 3 ou 4 7 ou 8	TOTAL		21	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Ouvrier/Ouvrière d'entretien du bâtiment et de son environnement (47)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)</td> <td>CT</td> <td>0 ou 3</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Horticulture (5) - TP Construction – gros oeuvre - TP Parachèvement du bâtiment - TP Bois (6) - Cours complémentaire(s) (7)</td> <td>PP PP PP PP PP</td> <td>[20 ou 23] 4 à 6 3 ou 4 3 ou 4 7 à 9 0 ou 3</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>23</td> </tr> </tbody> </table>	Ouvrier/Ouvrière d'entretien du bâtiment et de son environnement (47)			Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Horticulture (5) - TP Construction – gros oeuvre - TP Parachèvement du bâtiment - TP Bois (6) - Cours complémentaire(s) (7)	PP PP PP PP PP	[20 ou 23] 4 à 6 3 ou 4 3 ou 4 7 à 9 0 ou 3	TOTAL		23
Maintenance																										
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3																								
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Horticulture (5) - TP Construction – gros oeuvre - TP Parachèvement du bâtiment - TP Bois (6)	PP PP PP PP	[18 ou 21] 5 ou 6 3 ou 4 3 ou 4 7 ou 8																								
TOTAL		21																								
Ouvrier/Ouvrière d'entretien du bâtiment et de son environnement (47)																										
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3																								
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Horticulture (5) - TP Construction – gros oeuvre - TP Parachèvement du bâtiment - TP Bois (6) - Cours complémentaire(s) (7)	PP PP PP PP PP	[20 ou 23] 4 à 6 3 ou 4 3 ou 4 7 à 9 0 ou 3																								
TOTAL		23																								

<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité et de lecture de plans ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.</p> <p>(2) La méthode de travail (CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier.</p> <p>(3) Choix d'au moins 2 cours pour garantir l'approche professionnelle polyvalente et au minimum 3 périodes hebdomadaires par cours choisi.</p> <p>(4) Cours à choisir en priorité avec le(s) groupe(s) professionnel(s) de la deuxième phase.</p> <p>(5) Cours préparant au choix du groupe professionnel "Maintenance".</p>	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité et de lecture de plans ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.</p> <p>(2) La méthode de travail (CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier.</p> <p>(3) Ce cours comprend les compétences de maçonnerie, de carrelage et de pavage.</p> <p>(4) Ce cours comprend les compétences de peinture en bâtiment, de plafonnage et de recouvrement des murs et des sols</p> <p>(5) Les compétences de ce cours concernent l'entretien des espaces autour du bâtiment.</p> <p>(6) L'intitulé bois comprend l'entretien de menuiserie et l'aménagement de locaux.</p>	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité et de lecture de plans ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.</p> <p>(2) La méthode de travail (CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier.</p> <p>(3) Les compétences de ce cours concernent le montage et le placement d'éléments menuisés.</p> <p>(4) Ce cours comprend les compétences de montage</p> <p>(5) Les compétences de ce cours concernent l'entretien des espaces autour du bâtiment.</p> <p>(6) L'intitulé bois comprend l'entretien de menuiserie et l'aménagement de locaux.</p> <p>(7) Ces périodes doivent être consacrées à des activités relevant de la formation professionnelle.</p> <p>Les cours choisis en complément de la formation n'ont pas de compétences certificatives. Ils ne peuvent donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification.</p>
--	---	---

Secteur professionnel 4 : HÔTELLERIE – ALIMENTATION

Première phase (secteur)			Deuxième phase			Troisième phase		
HÔTELLERIE – ALIMENTATION			Restauration			Commis de cuisine de collectivité (342 - PQ)		
Cours techniques Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité) (1)	CTPP/CT	0 ou 2	Cours techniques Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité)(1)	CTPP/CT	0 ou 2	Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité) (1)	CTPP/CT	0 ou 3
Formation à la vie quotidienne (éducation familiale et sanitaire)	CTPP/CT	1	Formation à la vie quotidienne (éducation familiale et sanitaire)	CTPP/CT	1	Pratique du métier y compris les stages (2) :		[20 ou 23]
Pratique du métier (2) :		[12 ou 14]	Pratique du métier y compris les stages (2) :		[18 ou 20]	- TP Cuisine	CTPP/PP	9 ou 12
- TP Cuisine (4)	CTPP/PP	6 à 8	- TP Cuisine (3)	CTPP/PP	8 à 12	- TP Maintenance des locaux et des matériels	CTPP/PP	8
- TP Salle (5)	CTPP/PP	0 ou 4	- TP Salle (3)	CTPP/PP	4 à 8	- Cours complémentaires (4)	CTPP/PP	0 ou 3
- TP Maintenance des locaux et des matériels	CTPP/PP	2	- TP Maintenance des locaux et des matériels	CTPP/PP	2 ou 3			
- TP Boulangerie-pâtisserie (3)	CTPP/PP	0 ou 4						
TOTAL		15	TOTAL		21	TOTAL		23
						Commis/Commise de cuisine (47)		
						Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité) (1)		
						CTPP/CT		
						0 ou 3		
						Pratique du métier y compris les stages (2) :		
						[20 ou 23]		
						- TP Cuisine		
						CTPP/PP		
						17 à 23		
						- TP Salle (3)		
						CTPP/PP		
						0 ou 3		
						TOTAL		23
						Commis /Commise de salle (47)		
						Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité) (1)		
						CTPP/CT		
						0 ou 3		
						Pratique du métier y compris les stages (2) :		
						[20 ou 23]		
						- TP Salle		
						CTPP/PP		
						17 à 23		
						- TP Cuisine (3)		
						CTPP/PP		
						0 ou 3		
						TOTAL		23

		Préparateur/Préparatrice en boucherie – Vendeur/Vendeuse en boucherie- charcuterie et plats préparés à emporter (47)			
		Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité) (1)	CTPP/CT	0 ou 3	
		Pratique du métier y compris les stages (2) :		[20 ou 23]	
		- TP Cuisine	CTPP/PP	9 à 15	
		- TP Maintenance des locaux et des matériels	CTPP/PP	4 à 6	
		- TP vente	CTPP/PP	4	
		- Cours complémentaire(s) (4)	CTPP/PP	0 ou 3	
		TOTAL			23
		Ouvrier polyvalent en restauration rapide (342 – PQ)			
		Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité) (1)	CTPP/CT	0 ou 2	
Pratique du métier y compris les stages (2) :		[21 ou 23]			
- TP Cuisine	CTPP/PP	6 ou 8			
- TP Salle	CTPP/PP	6 à 9			
- TP Maintenance des locaux et des matériels	CTPP/PP	6			
- Cours complémentaire(s) (4)	CTPP/PP	0 ou 3			
TOTAL			23		

	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <th colspan="3">Boulangerie – pâtisserie</th> </tr> <tr> <td style="width: 50%;">Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité) (1)</td> <td style="width: 10%;">CT</td> <td style="width: 40%;">0 ou 2</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) :</td> <td></td> <td>[19 ou 21]</td> </tr> <tr> <td>- TP Boulangerie – pâtisserie</td> <td>PP</td> <td>17 ou 19</td> </tr> <tr> <td>- TP Maintenance des locaux et des matériels</td> <td>PP</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>21</td> </tr> </table>	Boulangerie – pâtisserie			Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2	Pratique du métier y compris les stages (2) :		[19 ou 21]	- TP Boulangerie – pâtisserie	PP	17 ou 19	- TP Maintenance des locaux et des matériels	PP	2	TOTAL		21	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <th colspan="3">Ouvrier en boulangerie – pâtisserie (342 – PQ)</th> </tr> <tr> <td style="width: 50%;">Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité) (1)</td> <td style="width: 10%;">CT</td> <td style="width: 40%;">0 ou 2</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) :</td> <td>PP</td> <td>[21 ou 23]</td> </tr> <tr> <td>- TP Boulangerie – pâtisserie (5)</td> <td>PP</td> <td>15 à 17</td> </tr> <tr> <td>- TP Maintenance des locaux et des matériels</td> <td>PP</td> <td>2 ou 3</td> </tr> <tr> <td>- Cours complémentaire(s) (4)</td> <td>PP</td> <td>0 ou 3</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>23</td> </tr> </table>	Ouvrier en boulangerie – pâtisserie (342 – PQ)			Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2	Pratique du métier y compris les stages (2) :	PP	[21 ou 23]	- TP Boulangerie – pâtisserie (5)	PP	15 à 17	- TP Maintenance des locaux et des matériels	PP	2 ou 3	- Cours complémentaire(s) (4)	PP	0 ou 3	TOTAL		23
Boulangerie – pâtisserie																																									
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2																																							
Pratique du métier y compris les stages (2) :		[19 ou 21]																																							
- TP Boulangerie – pâtisserie	PP	17 ou 19																																							
- TP Maintenance des locaux et des matériels	PP	2																																							
TOTAL		21																																							
Ouvrier en boulangerie – pâtisserie (342 – PQ)																																									
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2																																							
Pratique du métier y compris les stages (2) :	PP	[21 ou 23]																																							
- TP Boulangerie – pâtisserie (5)	PP	15 à 17																																							
- TP Maintenance des locaux et des matériels	PP	2 ou 3																																							
- Cours complémentaire(s) (4)	PP	0 ou 3																																							
TOTAL		23																																							
<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.</p> <p>(2) La méthode de travail (CTPP/CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier.</p> <p>(3) Le cours de « boulangerie-pâtisserie » est organisé uniquement si le groupe professionnel de 2ème phase « boulangerie - pâtisserie » est programmé dans l'établissement.</p> <p>(4) Les 6 ou 8 heures de cuisine sont organisées obligatoirement dans le cas où le seul groupe professionnel « restauration » est organisé en phase 2</p> <p>(5) Les 4 heures de salle sont organisées obligatoirement dans le cas où le seul groupe professionnel « restauration » est programmé en phase 2</p>	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.</p> <p>(2) La méthode de travail (CTPP/CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier.</p> <p>(3) Le choix du nombre de périodes dans les cours de cuisine et de salle dépendra du métier organisé en 3° phase.</p>	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.</p> <p>(2) La méthode de travail (CTPP/CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier.</p> <p>(3) Ce cours choisi en complément de la formation n'a pas de compétences certificatives. Il ne peut donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification.</p> <p>(4) Ces périodes doivent être consacrées à des activités relevant de la formation professionnelle. Les cours choisis en complément de la formation n'ont pas de compétences certificatives. Ils ne peuvent donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification.</p> <p>(5) Y compris décoration professionnelle</p>																																							

Secteur professionnel 5 : HABILLEMENT – TEXTILE

Première phase (secteur)	Deuxième phase	Troisième phase																														
HABILLEMENT – TEXTILE	Habillement	Ouvrier retoucheur/Ouvrière retoucheuse (47)																														
<table border="1"> <tr> <td>Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité, dessin technique) (1)</td> <td>CTPP/CT</td> <td>0 ou 3</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier (2) : - TP habillement</td> <td>CTPP/PP</td> <td>[12 ou 15] 12 ou 15</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">TOTAL</td> <td style="text-align: center;">15</td> </tr> </table>	Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité, dessin technique) (1)	CTPP/CT	0 ou 3	Pratique du métier (2) : - TP habillement	CTPP/PP	[12 ou 15] 12 ou 15	TOTAL		15	<table border="1"> <tr> <td>Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, dessin technique) (1)</td> <td>CTPP/CT</td> <td>0 ou 3</td> </tr> <tr> <td>Éducation plastique (3)</td> <td>CS</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Habillement</td> <td>CTPP/PP</td> <td>[17 ou 20] 17 ou 20</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">TOTAL</td> <td style="text-align: center;">21</td> </tr> </table>	Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, dessin technique) (1)	CTPP/CT	0 ou 3	Éducation plastique (3)	CS	1	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Habillement	CTPP/PP	[17 ou 20] 17 ou 20	TOTAL		21	<table border="1"> <tr> <td>Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité, dessin technique) (1)</td> <td>CTPP/CT</td> <td>0 ou 3</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Habillement (3) - Cours complémentaire(s) (5)</td> <td>CTPP/PP CTPP/PP</td> <td>[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">TOTAL</td> <td style="text-align: center;">23</td> </tr> </table>	Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité, dessin technique) (1)	CTPP/CT	0 ou 3	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Habillement (3) - Cours complémentaire(s) (5)	CTPP/PP CTPP/PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3	TOTAL		23
Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité, dessin technique) (1)	CTPP/CT	0 ou 3																														
Pratique du métier (2) : - TP habillement	CTPP/PP	[12 ou 15] 12 ou 15																														
TOTAL		15																														
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, dessin technique) (1)	CTPP/CT	0 ou 3																														
Éducation plastique (3)	CS	1																														
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Habillement	CTPP/PP	[17 ou 20] 17 ou 20																														
TOTAL		21																														
Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité, dessin technique) (1)	CTPP/CT	0 ou 3																														
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Habillement (3) - Cours complémentaire(s) (5)	CTPP/PP CTPP/PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3																														
TOTAL		23																														
		Piqueur polyvalent/Piqueuse polyvalente (47)																														
		<table border="1"> <tr> <td>Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité, dessin technique) (1)</td> <td>CTPP/CT</td> <td>0 ou 3</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Habillement (4) - Cours complémentaire(s) (5)</td> <td>CTPP/PP CTPP/PP</td> <td>[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">TOTAL</td> <td style="text-align: center;">23</td> </tr> </table>	Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité, dessin technique) (1)	CTPP/CT	0 ou 3	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Habillement (4) - Cours complémentaire(s) (5)	CTPP/PP CTPP/PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3	TOTAL		23																					
Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité, dessin technique) (1)	CTPP/CT	0 ou 3																														
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Habillement (4) - Cours complémentaire(s) (5)	CTPP/PP CTPP/PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3																														
TOTAL		23																														
<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité et dessin technique ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.</p> <p>(2) La méthode de travail (CTPP/CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier.</p>	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité et de dessin technique ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.</p> <p>(2) La méthode de travail (CTPP/CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier.</p> <p>(3) Les compétences de ce cours concernent l'éducation plastique orientée</p>	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité et de dessin technique ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.</p> <p>(2) La méthode de travail (CTPP/CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier.</p> <p>(3) Les compétences de ce cours concernent les retouches</p> <p>(4) Les compétences de ce cours concernent le piqûrage.</p> <p>(5) Ces périodes doivent être consacrées à des activités relevant de la formation professionnelle. Les cours choisis en complément de la formation n'ont pas de compétences certificatives. Ils ne peuvent donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification.</p>																														

Secteur professionnel 6 : ARTS APPLIQUÉS

Première phase (secteur)	Deuxième phase	Troisième phase																																				
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3" data-bbox="192 233 835 288">ARTS APPLIQUÉS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="192 293 577 384">Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)</td> <td data-bbox="577 293 712 384">CT</td> <td data-bbox="712 293 835 384">0 ou 2</td> </tr> <tr> <td data-bbox="192 389 577 539">Pratique du métier (2) : - TP Imprimerie - TP Reliure - TP Encadrement</td> <td data-bbox="577 389 712 539">PP PP PP</td> <td data-bbox="712 389 835 539">[13 ou 15] 4 ou 5 5 4 ou 5</td> </tr> <tr> <td colspan="2" data-bbox="192 544 712 600">TOTAL</td> <td data-bbox="712 544 835 600">15</td> </tr> </tbody> </table>	ARTS APPLIQUÉS			Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2	Pratique du métier (2) : - TP Imprimerie - TP Reliure - TP Encadrement	PP PP PP	[13 ou 15] 4 ou 5 5 4 ou 5	TOTAL		15	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3" data-bbox="864 233 1507 288">Imprimerie – reliure</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="864 293 1238 384">Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)</td> <td data-bbox="1238 293 1384 384">CT</td> <td data-bbox="1384 293 1507 384">0 ou 2</td> </tr> <tr> <td data-bbox="864 389 1238 517">Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Imprimerie - TP Reliure</td> <td data-bbox="1238 389 1384 517">PP PP</td> <td data-bbox="1384 389 1507 517">[19 ou 21] 10 ou 11 9 ou 10</td> </tr> <tr> <td colspan="2" data-bbox="864 521 1384 577">TOTAL</td> <td data-bbox="1384 521 1507 577">21</td> </tr> </tbody> </table>	Imprimerie – reliure			Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Imprimerie - TP Reliure	PP PP	[19 ou 21] 10 ou 11 9 ou 10	TOTAL		21	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3" data-bbox="1536 233 2179 288">Ouvrier en imprimerie (342 – PQ)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="1536 293 1921 384">Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)</td> <td data-bbox="1921 293 2056 384">CT</td> <td data-bbox="2056 293 2179 384">0 ou 2</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1536 389 1921 517">Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Imprimerie - Cours complémentaire(s) (3)</td> <td data-bbox="1921 389 2056 517">PP PP</td> <td data-bbox="2056 389 2179 517">[21 ou 23] 18 à 23 0 ou 3</td> </tr> <tr> <td colspan="2" data-bbox="1536 521 2056 577">TOTAL</td> <td data-bbox="2056 521 2179 577">23</td> </tr> </tbody> </table>	Ouvrier en imprimerie (342 – PQ)			Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Imprimerie - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[21 ou 23] 18 à 23 0 ou 3	TOTAL		23
ARTS APPLIQUÉS																																						
Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2																																				
Pratique du métier (2) : - TP Imprimerie - TP Reliure - TP Encadrement	PP PP PP	[13 ou 15] 4 ou 5 5 4 ou 5																																				
TOTAL		15																																				
Imprimerie – reliure																																						
Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2																																				
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Imprimerie - TP Reliure	PP PP	[19 ou 21] 10 ou 11 9 ou 10																																				
TOTAL		21																																				
Ouvrier en imprimerie (342 – PQ)																																						
Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2																																				
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Imprimerie - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[21 ou 23] 18 à 23 0 ou 3																																				
TOTAL		23																																				
		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3" data-bbox="1536 620 2179 676">Ouvrier en imprimerie – reliure (342 – PQ)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="1536 681 1921 772">Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)</td> <td data-bbox="1921 681 2056 772">CT</td> <td data-bbox="2056 681 2179 772">0 ou 2</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1536 777 1921 904">Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Imprimerie - TP Reliure - Cours complémentaire(s) (3)</td> <td data-bbox="1921 777 2056 904">PP PP PP</td> <td data-bbox="2056 777 2179 904">[21 ou 23] 9 à 12 9 à 11 0 ou 3</td> </tr> <tr> <td colspan="2" data-bbox="1536 909 2056 965">TOTAL</td> <td data-bbox="2056 909 2179 965">23</td> </tr> </tbody> </table>	Ouvrier en imprimerie – reliure (342 – PQ)			Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Imprimerie - TP Reliure - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP PP	[21 ou 23] 9 à 12 9 à 11 0 ou 3	TOTAL		23																								
Ouvrier en imprimerie – reliure (342 – PQ)																																						
Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2																																				
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Imprimerie - TP Reliure - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP PP	[21 ou 23] 9 à 12 9 à 11 0 ou 3																																				
TOTAL		23																																				
	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3" data-bbox="864 992 1507 1048">Reliure – encadrement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="864 1053 1238 1144">Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)</td> <td data-bbox="1238 1053 1384 1144">CT</td> <td data-bbox="1384 1053 1507 1144">0 ou 2</td> </tr> <tr> <td data-bbox="864 1149 1238 1276">Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Reliure - TP Encadrement</td> <td data-bbox="1238 1149 1384 1276">PP PP</td> <td data-bbox="1384 1149 1507 1276">[19 ou 21] 10 ou 11 9 ou 10</td> </tr> <tr> <td colspan="2" data-bbox="864 1281 1384 1337">TOTAL</td> <td data-bbox="1384 1281 1507 1337">21</td> </tr> </tbody> </table>	Reliure – encadrement			Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Reliure - TP Encadrement	PP PP	[19 ou 21] 10 ou 11 9 ou 10	TOTAL		21	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3" data-bbox="1536 992 2179 1048">Ouvrier en reliure – encadrement (342 – PQ)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="1536 1053 1921 1144">Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)</td> <td data-bbox="1921 1053 2056 1144">CT</td> <td data-bbox="2056 1053 2179 1144">0 ou 2</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1536 1149 1921 1276">Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Reliure - TP Encadrement - Cours complémentaire(s) (3)</td> <td data-bbox="1921 1149 2056 1276">PP PP PP</td> <td data-bbox="2056 1149 2179 1276">[21 ou 23] 9 à 12 9 à 11 0 ou 3</td> </tr> <tr> <td colspan="2" data-bbox="1536 1281 2056 1337">TOTAL</td> <td data-bbox="2056 1281 2179 1337">23</td> </tr> </tbody> </table>	Ouvrier en reliure – encadrement (342 – PQ)			Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Reliure - TP Encadrement - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP PP	[21 ou 23] 9 à 12 9 à 11 0 ou 3	TOTAL		23												
Reliure – encadrement																																						
Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2																																				
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Reliure - TP Encadrement	PP PP	[19 ou 21] 10 ou 11 9 ou 10																																				
TOTAL		21																																				
Ouvrier en reliure – encadrement (342 – PQ)																																						
Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2																																				
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Reliure - TP Encadrement - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP PP	[21 ou 23] 9 à 12 9 à 11 0 ou 3																																				
TOTAL		23																																				

		<table border="1"> <tr> <th colspan="3" style="text-align: center;">Ouvrier en reliure (342 – PQ)</th> </tr> <tr> <td>Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)</td> <td style="text-align: center;">CT</td> <td style="text-align: center;">0 ou 2</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) :</td> <td></td> <td style="text-align: center;">[21 ou 23]</td> </tr> <tr> <td>- TP Reliure</td> <td style="text-align: center;">PP</td> <td style="text-align: center;">18 à 23</td> </tr> <tr> <td>- Cours complémentaire(s) (3)</td> <td style="text-align: center;">PP</td> <td style="text-align: center;">0 ou 3</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">TOTAL</td> <td style="text-align: center;">23</td> </tr> </table> <table border="1"> <tr> <th colspan="3" style="text-align: center;">Encadreur/Encadreuse (47)</th> </tr> <tr> <td>Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)</td> <td style="text-align: center;">CT</td> <td style="text-align: center;">0 ou 2</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) :</td> <td></td> <td style="text-align: center;">[21 ou 23]</td> </tr> <tr> <td>- TP Encadrement</td> <td style="text-align: center;">PP</td> <td style="text-align: center;">18 à 23</td> </tr> <tr> <td>- Cours complémentaire(s) (3)</td> <td style="text-align: center;">PP</td> <td style="text-align: center;">0 ou 3</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">TOTAL</td> <td style="text-align: center;">23</td> </tr> </table>	Ouvrier en reliure (342 – PQ)			Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2	Pratique du métier y compris les stages (2) :		[21 ou 23]	- TP Reliure	PP	18 à 23	- Cours complémentaire(s) (3)	PP	0 ou 3	TOTAL		23	Encadreur/Encadreuse (47)			Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2	Pratique du métier y compris les stages (2) :		[21 ou 23]	- TP Encadrement	PP	18 à 23	- Cours complémentaire(s) (3)	PP	0 ou 3	TOTAL		23
Ouvrier en reliure (342 – PQ)																																						
Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2																																				
Pratique du métier y compris les stages (2) :		[21 ou 23]																																				
- TP Reliure	PP	18 à 23																																				
- Cours complémentaire(s) (3)	PP	0 ou 3																																				
TOTAL		23																																				
Encadreur/Encadreuse (47)																																						
Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2																																				
Pratique du métier y compris les stages (2) :		[21 ou 23]																																				
- TP Encadrement	PP	18 à 23																																				
- Cours complémentaire(s) (3)	PP	0 ou 3																																				
TOTAL		23																																				
<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.</p> <p>(2) La méthode de travail (CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier.</p>	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.</p> <p>(2) La méthode de travail (CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier.</p>	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.</p> <p>(2) La méthode de travail (CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier.</p> <p>(3) Ces périodes doivent être consacrées à des activités relevant de la formation professionnelle. Les cours choisis en complément de la formation n'ont pas de compétences certificatives. Ils ne peuvent donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification.</p>																																				

Secteur professionnel 7 : ÉCONOMIE

Première phase (secteur)			Deuxième phase			Troisième phase		
ÉCONOMIE			Travaux de magasin			Auxiliaire de magasin (47)		
Français (1)	CG	2	Français (1)	CG	2	Français (1)	CG	2
Mathématique (1)	CG	2	Mathématique (1)	CG	2	Mathématique (1)	CG	2
Sciences économiques/Cours commerciaux (2)	CG/CT/PP	2	Éducation plastique (2)	CS	0 ou 1	Éducation plastique (2)	CS	0 ou 1
Pratique du métier :		[9]	Sciences économiques/Cours commerciaux (3)	CG/CT/PP	2	Sciences économiques/Cours commerciaux (3)	CG/CT/PP	2
- TP Travaux de magasin	PP	2 à 5	Néerlandais et/ou anglais	CG	0 ou 2	Néerlandais et/ou anglais	CG	0 ou 2
- TP Travaux de bureau	PP	2 à 5	Pratique du métier, y compris les stages :		(12 à 15]	Pratique du métier, y compris les stages :		[14 à 17]
- TP Utilisation de l'outil informatique	PP	2	- TP Travaux de magasin		10 à 15	- TP Travaux de magasin (4)	PP	12 à 15
	(CG/CS)		- TP Utilisation de l'outil informatique	PP	2	- TP Utilisation de l'outil informatique	PP	2
				(CG/CS)			(CG/CS)	
TOTAL		15	TOTAL		21	TOTAL		23
						Équipier/Équipière logistique (47)		
						Français (1)	CG	2
						Mathématique (1)	CG	2
						Éducation plastique (2)	CS	0 ou 1
						Sciences économiques/Cours commerciaux (3)	CG/CT/PP	2
						Néerlandais et/ou anglais	CG	0 ou 2
						Pratique du métier, y compris les stages :		[14 à 17]
						- TP Travaux de magasin (5)	PP	12 à 15
						- TP Utilisation de l'outil informatique	PP	2
							(CG/CS)	
						TOTAL		23

Travaux de bureau			Assistant de réception – téléphoniste/Assistante de réception – téléphoniste (47)		
Français (1)	CG	2	Français (1)	CG	3
Mathématique (1)	CG	2	Mathématique (1)	CG	3
Sciences économiques/Cours commerciaux (3)	CG/CT/PP	2	Sciences économiques/Cours commerciaux (3)	CG/CT/PP	2
Néerlandais et/ou anglais	CG	0 à 4	Néerlandais et/ou anglais	CG	0 à 4
Pratique du métier, y compris les stages :		[11 à 15]	Pratique du métier, y compris les stages :		[11 à 15]
- TP Travaux de bureau	PP	7 à 11	- TP Travaux de bureau (6)	PP	7 à 11
- TP Utilisation de l'outil informatique	PP (CG/CS)	4	- TP Utilisation de l'outil informatique	PP (CG/CS)	4
TOTAL		21	TOTAL		23
Encodeur/Encodeuse de données (47)					
Français (1)	CG	3	Français (1)	CG	3
Mathématique (1)	CG	3	Mathématique (1)	CG	3
Sciences économiques/Cours commerciaux (3)	CG/CT/PP	2	Sciences économiques/Cours commerciaux (3)	CG/CT/PP	2
Néerlandais et/ou anglais	CG	0 à 4	Néerlandais et/ou anglais	CG	0 à 4
Pratique du métier, y compris les stages :		[8 à 11]	Pratique du métier, y compris les stages :		[8 à 11]
- TP Travaux de bureau	PP	8 à 11	- TP Travaux de bureau	PP	8 à 11
- TP Utilisation de l'outil informatique	PP (CG/CS)	4	- TP Utilisation de l'outil informatique	PP (CG/CS)	4
TOTAL		23	TOTAL		23

<p>(1) Ces périodes sont obligatoirement attribuées au professeur qui assure le cours de la formation de base.</p> <p>(2) L'intitulé du cours sera choisi en fonction de sa classification. Les compétences de ce cours concernent les éléments de commerce</p>	<p>(1) Ces périodes sont obligatoirement attribuées au professeur qui assure le cours de la formation de base.</p> <p>(2) Les compétences de ce cours concernent l'éducation plastique orientée.</p> <p>(3) L'intitulé du cours sera choisi en fonction de sa classification. Les compétences de ce cours concernent les éléments de commerce</p>	<p>(1) Ces périodes sont obligatoirement attribuées au professeur qui assure le cours de la formation de base.</p> <p>(2) Les compétences de ce cours concernent l'éducation plastique orientée.</p> <p>(3) L'intitulé du cours sera choisi en fonction de sa classification. Les compétences de ce cours concernent les éléments de commerce</p> <p>(4) Les compétences de ce cours sont centrées sur les travaux en magasin, la réserve de marchandises et la vente</p> <p>(5) Les compétences de ce cours sont centrées sur les travaux en dépôt de marchandises et en magasin.</p> <p>(6) Les compétences de ce cours sont relatives à la réception des personnes et des messages et à la téléphonie.</p>
--	--	--

Secteur professionnel 8 : SERVICES AUX PERSONNES

Première phase (secteur)			Deuxième phase			Troisième phase		
SERVICE AUX PERSONNES			Services sociaux et familiaux			Aide ménager/Aide ménagère (47)		
Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CTPP/CT	0 ou 2	Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CTPP/CT	0 ou 2	Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CTPP/CT	0 ou 2
Formation à la vie quotidienne (2) (éducation familiale et sanitaire)	CTPP/CT	1	Formation à la vie quotidienne (2) (éducation familiale et sanitaire)	CTPP/CT	2	Formation à la vie quotidienne (2) (éducation familiale et sanitaire)	CTPP/CT	2
Pratique du métier (3) :		[12 ou 14]	Pratique du métier y compris les stages (3) :		[17 ou 19]	Pratique du métier y compris les stages (3) :		[19 ou 21]
- TP Cuisine	CTPP/PP	3	- TP Cuisine	CTPP/PP	5	- TP Maintenance du linge	CTPP/PP	4 à 8
- TP Maintenance du linge	CTPP/PP	3 ou 4	- TP Maintenance du linge	CTPP/PP	5 ou 6	- TP Maintenance des locaux et des matériels	CTPP/PP	12 ou 13
- TP Maintenance des locaux et des matériels	CTPP/PP	3 ou 4	- TP Maintenance des locaux et des matériels	CTPP/PP	5 ou 6	- TP Cuisine (5)	CTPP/PP	0 ou 3
- TP Habillement	CTPP/PP	3	- TP Habillement	CTPP/PP	2			
TOTAL		15	TOTAL		21	TOTAL		23
						Aide logistique en collectivité (47)		
						Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CTPP/CT	0 ou 2
						Formation à la vie quotidienne (2) (éducation familiale et sanitaire)	CTPP/CT	2
						Pratique du métier y compris les stages (3) :		[19 ou 21]
						- TP Maintenance du linge	CTPP/PP	4 ou 5
						- TP Maintenance des locaux et des matériels (4)	CTPP/PP	12 à 16
						- TP Cuisine (5)	CTPP/PP	0 ou 3
						TOTAL		23

		Ouvrier/Ouvrière en blanchisserie – nettoyage à sec (47)		
		Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CTPP/CT	0 ou 2
		Pratique du métier y compris les stages (3) : - TP Maintenance du linge - Cours complémentaire(s) (6)		[21 ou 23]
			CTPP/PP CTPP/PP	18 à 23 0 ou 3
		TOTAL		23
		Technicien de surface-nettoyeur/Technicienne de surface – nettoyeuse (47)		
		Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CTPP/CT	0 ou 2
		Pratique du métier y compris les stages (3) : - TP Maintenance des locaux et des matériels - Cours complémentaire(s)(6)		[21 ou 23]
			CTPP/PP CTPP/PP	18 à 23 0 ou 3
		TOTAL		23

<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.</p> <p>(2) Les compétences de ce cours concernent l'éducation familiale et sanitaire.</p> <p>(3) La méthode de travail (CTPP/CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier.</p>	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.</p> <p>(2) Les compétences de ce cours concernent l'éducation familiale et sanitaire.</p> <p>(3) La méthode de travail (CTPP/CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier.</p>	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.</p> <p>(2) Les compétences de ce cours concernent l'éducation familiale et sanitaire. Les activités de ce cours rencontrent aussi les compétences de déontologie et des relations humaines</p> <p>(3) La méthode de travail (CTPP/CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier.</p> <p>(4) Les activités de ce cours rencontrent aussi les compétences relatives aux travaux de collectivités</p> <p>(5) Ce cours choisi en complément de la formation n'a pas de compétences certificatives. Il ne peut donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification.</p> <p>(6) Ces périodes doivent être consacrées à des activités relevant de la formation professionnelle. Les cours choisis en complément de la formation n'ont pas de compétences certificatives. Ils ne peuvent donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification.</p>
--	--	--